



## PROTOCOLE SANITAIRE FLA

**Obligation pour chaque club en activité de désigner un référent sanitaire Covid-19. Nous considérerons automatiquement que le référent sanitaire est le responsable inscrit sur la fiche d'inscription (le cas contraire, veuillez le communiquer à la FLA).**

Son rôle :

- Responsable de coordonner les actions sanitaires du club
- Garant de la mise en place du protocole sanitaire du club
- Responsable de signaler les cas positifs à la FLA
- Demander à vos joueurs avant chaque match l'absence de symptômes : fièvre  $\geq 38^\circ$ , courbatures/douleurs musculaires, toux, difficultés à respirer/essoufflement, fatigue marquée, maux de tête ou de gorge, perte de goût ou d'odorat. Au moindre symptôme, ne prenez aucun risque, restez chez vous, et consultez un médecin.

### **Utilisation des vestiaires > Non Autorisé pour le moment par la FLA**

- La FLA préconise que les joueurs viennent déjà habillés
- Port du masque obligatoire (même pour l'utilisation des WC)
- Respecter les consignes affichées dans l'enceinte du complexe sportif



#### Particularités et conséquences :

- Contrôle de licences à effectuer hors du vestiaire
- Signature Feuille de Match à effectuer hors du vestiaire, s'assurer de la désinfection systématique du matériel entre chaque utilisateur.

#### Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus, présente sur l'installation sportive (intérieur et extérieur) à l'exception

- Des joueurs en activité sur le terrain
- Des arbitres officiels (ou arbitres bénévoles) en activité
- De l'éducateur principal de chaque équipe
- De toute personne pouvant le justifier en présentant un certificat médical qui la dispense du port du masque.

L'exception ne s'applique pas aux joueurs remplaçants, au reste du staff technique et dirigeants.

#### Particularités et conséquences :

- Le masque est ôté au moment du contrôle d'identité visuel puis remis jusqu'à accès au terrain.
- Les gourdes ne sont pas autorisées, nous préconisons que les joueurs apportent des bouteilles d'eau qui doivent être individuelles et étiquetées à leur noms et non partagées avec d'autres joueurs.
- Penser à emmener suffisamment de masques sur le banc de touche pour pouvoir répondre à l'obligation du port du masque lors de sorties de terrain
- Les maillots ou chasubles ne peuvent pas être échangés par les joueurs durant le match.
- L'arbitre désigné peut prendre des sanctions en cas de non-respect de ces règles.

#### Déplacement des équipes

- Covoiturage à éviter
- Si organisé, respecter les mesures sanitaires générales :
  - limiter de façon à pouvoir respecter une place libre entre deux personnes qui ne font pas partie de la même famille.
  - Port du masque obligatoire pour tous les passagers
  - Désinfection du véhicule après chaque utilisation

**Football Loisir Amateur (FLA)**

B.A.L n°39 - 11 rue Caillaux – 75013 - PARIS

Tel : 07.70.03.38.86 – Mail : [contact@football-loisir-amateur.fr](mailto:contact@football-loisir-amateur.fr)



### Conduite à tenir Cas positif

- Acte volontaire du licencié ou du responsable légal qui informe le référent sanitaire du club
- Mesures à prendre par le club, garant de la démarche : le référent sanitaire covid-19 :
  - Isolement du licencié concerné jusqu'à la fin de la période de transmission.  
Retour au club sur présentation d'un certificat médical l'autorisant à reprendre la pratique physique.
  - Isolement et tests PCR à effectuer à J+4 du contact par tous les licenciés qui ont côtoyé le cas positif. Test possible sans ordonnance et sans avance de frais auprès des laboratoires et centres de prélèvement recensés : <http://swll.to/ab4DcB>  
Attention : RDV obligatoire. Contacter le centre de prélèvement par téléphone.
  - Déclaration au propriétaire des installations et transmission du registre des licenciés concernés par la possibilité de contact. Toutes les activités du club doivent faire l'objet d'une liste recensant les personnes présentes et un moyen de contact pour chacune d'entre elles.
  - Déclaration au Secretariat FLA : [secretariat@football-loisir-amateur.fr](mailto:secretariat@football-loisir-amateur.fr)

**Attention : l'ensemble de ces mesures est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de contraintes et décisions locales (préfectures et mairies).**

### Rappels

Les mesures d'hygiène sont les suivantes :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique ;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

Les masques doivent être portés systématiquement par tous en toute circonstance dès lors que l'obligation est affichée ; et d'autant plus dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

**Football Loisir Amateur (FLA)**

B.A.L n°39 - 11 rue Caillaux – 75013 - PARIS

Tel : 07.70.03.38.86 – Mail : [contact@football-loisir-amateur.fr](mailto:contact@football-loisir-amateur.fr)